

Bambilac, une crèche « interentreprises » unique en France et internationale !



Née de l'association de 40 chefs d'entreprises, initiée et soutenue par le technopôle de Savoie Technolac, la crèche interentreprises Bambilac permet aujourd'hui aux parents technopolitains de passer plus de temps avec leurs enfants.

Qualité de vie et relation humaine avant tout !

Depuis 20 ans, sous l'impulsion de Jean Pierre Vial, Savoie Technolac donne la priorité à la qualité de vie et aux relations humaines.

En 2007, la création de Bambilac confirme la volonté du technopôle de veiller à la qualité de vie de ses technopolitains.

- ✓ Les parents participent à des activités avec leurs enfants pendant la journée
- ✓ les mères peuvent continuer d'allaiter tout en reprenant une activité professionnelle.

Pour sa part, l'employeur trouve en Bambilac une formidable source de motivation : un parent plus serein dans son mode de garde est d'autant plus efficace au travail !

Une meilleure qualité de vie pour l'enfant, pour le parent et pour l'employeur... c'est une mission accomplie pour Savoie Technolac !

La première crèche en France accessible aux TPE, Pourquoi ?

En général, les contrats sont signés pour 4 ans et si la place réservée n'est pas occupée, elle est due. Or, une TPE a peu de salariés, donc peu d'enfants dont l'âge est susceptible de couvrir l'intégralité de la durée du contrat.

⇒ **Bambilac, en collaboration avec le gestionnaire « Les Petits Chaperons rouges » permet aux entreprises de payer leur engagement sur 1, 2, 3 ou 4 ans.**

En général, l'entreprise prend à sa charge le coût de l'investissement et une partie du coût de fonctionnement de la crèche d'entreprise.

⇒ **Le coût de l'investissement pour Bambilac est intégralement financé par la CAF et Savoie Technolac : l'entreprise n'a à sa charge que le coût de fonctionnement de la crèche.**

⇒ **L'association Bambilac a obtenu un « Contrat Enfance » de la CAF ce qui réduit le montant du fonctionnement.**

En général, l'engagement se paie en une fois

⇒ **Bambilac permet aux entreprises d'échelonner leur paiement par trimestre.**

En général, en plus du prix du berceau à l'année, la crèche demande à l'entreprise un paiement d'avance (jusqu'à 1 an dans certains cas).

⇒ **Bambilac ne demande jamais plus d'un trimestre d'avance.**

En bref,

A Bambilac, 1 enfant à plein temps pendant 1 an coûte environ 9000 euros à l'entreprise.

Après aide de la CAF, déduction des charges et crédit d'impôts, le coût résiduel ne dépasse pas 2500 euros : BAMBILAC EST ACCESSIBLE AUX TPE.

Une culture internationale dès le plus jeune âge

A Bambilac, l'équipe d'encadrement est bilingue :

La pratique courante de l'anglais facilite l'intégration des enfants qui arrivent d'un pays étranger. Elle permet aussi de mieux échanger avec les parents étrangers récemment installés en France. Il est indispensable de pouvoir leur raconter la journée de leur enfant, avec toutes les nuances de la langue que cela implique. Tous les documents explicatifs sur la crèche sont traduits afin que les parents puissent comprendre le fonctionnement de la crèche.

Enfin, **sensibiliser l'oreille des enfants dès le plus jeune âge !**

Le français n'a pas de facilités en langues et ça s'explique : son oreille entend peu de fréquences en comparaison de l'oreille d'autres nationalités. A Bambilac, les petits français ont l'occasion d'entendre parler anglais quotidiennement, notamment à travers les diverses animations (musique, histoires...)

Une culture internationale du goût

A Bambilac, même la cuisine ouvre l'esprit des enfants à l'international ! Régulièrement, ils pourront goûter à des plats de différents pays.

Visite de la crèche

Chaque section a son espace de jeu, son espace de sommeil et son espace de change. Un espace de jeu est commun aux 3 sections. Un coin est également dédié aux mamans qui souhaitent venir allaiter leur enfant sur place.

BAMBILAC, carte d'identité	
Date d'ouverture	27 novembre
3 sections	2 mois à 1 an 1 an à 2 ans 2 ans à 3 ans ^{1/2}
Gardes exceptionnelles	Pour les 4 à 6 ans les mercredis et vacances scolaires
Nombre de berceaux	33 pour un maximum de 55 enfants
Equipe actuelle	1 directrice infirmière bilingue : Chrystel Toogood 2 éducatrices jeunes enfants bilingues 3 auxiliaires puéricultrices 1 lingère
Gestion de la crèche	Les Petits Chaperons Rouges
Adresse	Bâtiment Passerelle 6 – Savoie Technolac Le Bourget du Lac (73)

L'Association BAMBILAC
 Bambilac est une association Loi 1901 regroupant 40 chefs d'entreprises. Porteuse du projet, l'association veille à la bonne adéquation entre les attentes des entreprises et le fonctionnement de la crèche : horaire, flexibilité, animation, personnel bilingue ... Elle délègue la gestion à la structure Les Petits Chaperons Rouges.
 Présidente de Bambilac : Laurence Bourjot